



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

protection

Question au Gouvernement n° 138

Texte de la question

### SÉCURITÉ SANITAIRE

M. le président. La parole est à le M. Bruno Le Maire, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Bruno Le Maire. Monsieur le président, ma question s'adresse à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports.

Madame la ministre, depuis plusieurs années, la France est confrontée à des crises sanitaires de grande ampleur, qu'il s'agisse du chikungunya à la Réunion, de la fièvre catarrhale ou de la grippe aviaire en métropole. Ces crises sanitaires soulèvent de réelles interrogations parmi la population française et représentent des enjeux économiques et touristiques importants. Depuis plusieurs années, la France a su y faire face, notamment en mettant en place de nouvelles agences sanitaires et en se dotant de moyens d'expertise qui comptent aujourd'hui parmi les meilleurs en Europe et dans le monde. Ainsi, la loi du 5 mars 2007, a créé un nouvel établissement public de réponse aux urgences sanitaires.

Nous devons maintenant progresser dans trois directions. D'abord, il convient de mieux coordonner les différentes agences sanitaires pour assurer une réponse la plus efficace et aussi économe que possible des deniers publics. Ensuite, il est nécessaire de créer de nouveaux instruments à l'échelon déconcentré pour assurer sur tout le territoire et pour tous les Français une sécurité sanitaire la meilleure qui soit - c'est une question de santé de publique et de justice sociale. Enfin, il y a lieu de mieux coordonner l'action au niveau européen, ces menaces se situant par nature à l'échelle internationale.

Quelles mesures comptez-vous prendre, madame la ministre, pour avancer dans cette direction et renforcer la sécurité sanitaire de tous nos concitoyens, à laquelle je vous sais profondément attachée ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé, de la jeunesse et des sports*. Monsieur le député Bruno Le Maire, vous avez raison de dire que la veille sanitaire mérite une gouvernance totale sur le plan national, européen et international. Dans ce cadre, nous avons pris plusieurs dispositions. Nous avons veillé à améliorer l'information en créant le Centre opérationnel de régulation de l'urgence sanitaire et sociale, lequel permet une remontée vers un niveau unifié de gouvernance et empêche ainsi toute fuite de l'information. J'ai installé, au cours de l'été, l'établissement public dédié à l'urgence sanitaire, qui a deux missions : détecter les personnes ressources pour constituer une réserve sanitaire. Nous l'avons d'ailleurs immédiatement utilisée en envoyant un renfort de dix-huit personnes à la Martinique. Enfin, nous avons constitué les stocks de matériels et de médicaments - vaccins, médicaments classiques - pour affronter une éventuelle crise sanitaire. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les crédits de veille sanitaire ont été augmentés dans notre budget de 50 %, pour atteindre cette année 164 millions d'euros.

Vous avez très bien fixé les enjeux internationaux. À la fin de la semaine dernière, je me trouvais à Washington ("*Ah !*" *sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine*) à la réunion " G7 plus Mexique ", car cette coopération doit être internationale, en particulier dans le domaine de la recherche. Il doit y avoir aussi une interaction européenne. J'ai donc proposé que la veille sanitaire constitue l'un des axes forts de la présidence française. Enfin, il nous faut vérifier l'effectivité et l'opérationnalité des mesures. À cet effet, je présiderai à Bordeaux un exercice zonal de

coordination hospitalière et un exercice national sera organisé mi-décembre. Comme vous le voyez, l'implication du Gouvernement est donc totale concernant la veille sanitaire et dans la prévention des nouvelles pandémies et des risques émergents. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Le Maire](#)

**Circonscription :** Eure (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 138

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 novembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 novembre 2007